









05.49.36.06.00 / www.creps-poitiers.sports.gouv.fr



CREPS

DE POITIERS

BB LE CREPS DE POITIERS
EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC
LOCAL DE FORMATION DANS LES
CHAMPS DU SPORT, DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE!

Il exerce un ensemble cohérent de missions définies par le code du sport :

- l'accompagnement des projets de performance
- la formation initiale statutaire des cadres du ministère en charge des sports
- la formation professionnelle aux métiers du sport et de l'animation
- la formation professionnelle continue de nos agents et de ceux de la fonction publique territoriale
- la recherche
- le soutien à la vie associative.

Il a obtenu fin 2016 le label Grand INSEP palier bronze, confirmant son implication reconnue dans le projet collectif de performance des équipes de France.

Le projet d établissement intitulé « La Passion et l'Expertise au Service de la Performance » poursuit quatre objectifs stratégiques : - contribuer à la production de hautes performances

- co-construire et déployer des dispositifs de formation adaptés aux besoins

- optimiser notre offre de prestations et
- -asseoir notre ancrage territorial pour optimiser nos prestations

Le CREPS de Poitiers impulse une dynamique territoriale forte à travers le projet « CREPS 2K24 » qui vise à mobiliser les acteurs locaux pour contribuer à la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en laissant un héritage sociétal durable.

Un programme pluriannuel d'investissement ambitieux pour la période 2017-2021 est mis en œuvre par la Région, afin de faire du CREPS de Poitiers un outil de développement du territoire, un lieu de préparation des équipes de France, un centre de renouvellement de l'élite sportive et de l'encadrement.

A l'instar des agents de CREPS, je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour respecter les personnes et les biens. Nous contribuerons ainsi à poser les bases d'une vie collective harmonieuse dans ce magnifique écrin de verdure.











Aquitaine



Soyez les bienvenus au CREPS de Poitiers. Le CREPS vous accueille toute l'année (fermeture entre Noël et Nouvel An). Dès votre arrivée, vous devez signaler votre présence au service « accueil » et régler les modalités de votre séjour: accueil@creps-poitiers.sports.gouv.f

L'accueil est ouvert





En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez contacter le cadre de permanence au 05.49.36.06.27 (ou interne 627). Un service de gardiennage est présent de 22h à 7h. Pour tout retrait de clé en dehors des heures d'ouverture, le CREPS dispose d'un système de



1H18 DE PARIS EN TGV **10 MIN** de l'aéroport de biard **15 MIN** DE L'AUTOROUTE A 10 **1H03** DE BORDEAUX EN TGV **7 KM** DU CENTRE DE POITIERS 12 MIN DE LA GARE TGV



La réservation des installations sportives (salle de musculation, terrains de sports collectifs, dojo, courts de tennis, piscine, gymnases...) et de matériel pédagogique se fait auprès de l'accueil, au plus tard la veille en fonction des disponibilités. Chaque installation dispose de règles spécifiques d'utilisation.

La piscine fait l'objet d'une planification spécifique organisée par le CREPS, assujettie à un encadrement qualifié selon la règlementation en vigueur. Les sentiers de randonnée permettent de profiter des environs boisés du CREPS (plan disponible à l'accueil).



**22778** MÈTRES CARRÉS D'INSTALLATIONS COUVERTES **28774** MÈTRES CARRÉS D'INSTALLATIONS NON-COUVERTES



Les chambres doivent impérativement être libérées à 9h. Les clés et

Les clés et badges non restitués feront l'objet d'une facturation.



badges doivent être ramenés à l'accueil. Veillez à ce que les chambres soient laissées en ordre, que les portes soient fermées et les lumières éteintes.



WIFI 📦 **270** HTS **UN FOYER** 

WWW.CREPS-POITIERS.SPORTS.GOUV.FR

ESPACE DÉTENTE AVEC BOISSONS CHAUDES ET FROIDES EN LIBRE-SERVICE, SALLE DE TÉLÉVISION, BILLARD, BABY-FOOT

Le CREPS offre plusieurs solutions d'hébergement. Le linge de lit est fourni. Deux chambres pour personnes à mobilité réduite sont à disposition. Les chambres sont attribuées par l'accueil prenant en compte au mieux vos besoins.



# TROIS TYPES D'HÉBERGEMENT

RÉSIDENCES « AUNIS » ET « SAINTONGE »

116 chambres doubles avec lavabo, Wifi, toilettes et douches collectives

### RÉSIDENCE « GÂTINE »

10 chambres individuelles avec lavabo, Wifi, TV, toilettes et douches

### RÉSIDENCE « ANGOUMOIS »

10 chambres individuelles avec lavabo, Wifi, TV, toilettes et douches

10 chambres doubles avec lavabo, Wifi, TV, toilettes et douches



## EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur vise à garantir le respect des personnes et des biens. Destiné aux personnels et usagers du CREPS de Poitiers, il contribue à poser les bases d'une vie collective harmonieuse.

Le comportement général: la vie en collectivité impose pour tous le respect des personnels et des usagers du CREPS. Des espaces non-fumeurs sont identifiés.

Objets et effets personnels: le CREPS ne peut être tenu responsable de la disparition de biens personnels.

Dégradations: les détériorations et dégradations engagent la responsabilité financière de son auteur ou de son représentant lénal s'il est mineur

Hygiène et sécurité: toute personne doit impérativement prendre connaissance des mesures d'hygiène et de sécurité, des conditions générales de sécurité et notamment les consignes d'évacuation de sécurité.

<u>Circulation dans le CREPS:</u> la circulation et le stationnement dans le CREPS sont strictement limités et réservés. Les visiteurs et les stagiaires sont tenus de stationner leur véhicule sur les parkings mis à leur disposition (P1, P2, P3).

Hébergement: l'accès aux chambres n'est autorisé gu'aux personnes dont la réservation a été enregistrée au service

Restauration: un badge magnétique est remis à chaque usager par le service « accueil ». La consommation de repas confectionnés à l'extérieur de l'établissement est interdite dans tous les bâtiments. L'organisation de pique-niques de groupes est soumise à l'autorisation préalable de la direction.

**URGENCES 112** 

Utilisation des installations sportives et salles de cours: L'utilisation des installations sportives, couvertes ou non, et des salles de cours est soumise à autorisation délivrée par le service « accueil ».

Service médical: sauf urgence, il ne concerne que les sportifs et structures conventionnés avec le CREPS, pour la performance sportive.

L'intégralité du règlement intérieur est consultable sur le site internet du CREPS et au service accueil.

## UTILISATION DE L'INFORMATIQUE & RESPECT DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de ses missions de service public, le CREPS de Poitiers met à disposition des utilisateurs un accès aux services internet par le biais du réseau Wifi.

L'établissement et l'utilisateur s'engagent à respecter les règles détaillées dans la charte informatique disponible sur le site internet à la rubrique « Règlement intérieur ».

L'établissement et les usagers se doivent d'être attentifs et responsables sur la question de la divulgation de données personnelles, de que la ue manière que ce soit, tant en interne qu'à l'extérieur du CREPS, en particulier en l'absence de consentement de la personne concernée ou d'une autre iustification légale.

BUXEROLLES TAXIS SERVICE / 05.49.01.90.90 ou 06.08.00.03.03

Dr A. SABOURIN-TISSEYRE, 9 place Croix Cadet / 05.49.47.31.95

MÉDECINS À VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Dr C. IDIER, 2 rue de Gratteloup / 05.49.36.02.04

Dr S. SELLAM. 5 rue des Roitelets / 05.49.53.33.33

numéros utiles

AYRAULT TAXI / 06.15.71.45.24

Chacun a un rôle à jouer dans la prévention d'un passage à l'acte violent. En étant attentif à son environnement quotidien. chacun peut remarquer et signaler des faits, objets ou comportements pouvant indiquer un possible passage à

Pour que votre signalement puisse être utile aux forces de sécurité intérieure, les éléments objectifs que vous pourrez donner sont absolument essentiels.

Appeler les forces de sécurité intérieure au 17, 112 ou 114 (pour les personnes ayant des difficultés à entendre et à



La restauration fonctionne 360 jours par an. Nous mettons à votre

Un self-service pouvant accueillir jusqu'à 350 personnes : Une salle (200 places)

La salle « 2K24 » (100 places)

Une terrasse extérieure (50 places) Une salle pour petit groupe (max. 16 personnes), réservation sur demande

HORAIRES D'OUVERTURE (ADAPTABLES AUX CONTRAINTES SPORTIVES)

Petit-déjeuner / 6h30 - 8h30 Déjeuner / 12h - 13h45 Dîner / 19h - 20h30

DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS Petit-déieuner / 7h30 - 9h Déjeuner / 12h - 13h Dîner / 19h15 - 20h15



ADAPTABLEŞ SUR DEVIS AUPRÈS DU SERVICE ACCUEIL